

Concours : RH-10(23)  
Emploi d'été 2024 – Adjointe / Adjoint pour données de bâtiments  
AVIS INTERNE – EXTERNE - 3

Le Conseil scolaire public du Grand Nord est à la recherche d'une adjointe / d'un adjoint afin d'effectuer la saisie de donnée et autres tâches connexes.

Qui?	Est âgée de 15 à 30 ans Est un citoyen canadien, un résident permanent ou une personne à laquelle on a accordé une protection en tant que réfugié en vertu de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
Quand?	Du 8 juillet au 30 août 2024 Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
Où?	Lieu à déterminer
Rémunération :	16,55\$/heure
Superviseur :	Responsable du fonctionnement des installations

Exigences et qualifications:

- Capacité d'apprendre des outils technologiques;
- Capacité de revoir des dessins de bâtiments;
- Capacité de comprendre des différents systèmes de bâtiments;
- Capacité d'utiliser des logiciels tels qu'Excel et Google Sheets;

Compétences :

- Démontrer une bonne maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit;
- Démontrer une bonne capacité organisationnelle;
- Faire preuve d'initiative et de débrouillardise;
- Savoir ordonner les priorités;
- Savoir travailler en équipe;
- Pouvoir travailler de façon autonome.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par l'entremise de notre site Web **avant 12 h le 4 juin 2024** à l'attention de :

Eric Despatie  
Directeur des ressources humaines  
296, rue Van Horne  
Sudbury (Ontario) P3B 1H9  
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794  
Courriel : [emplois@grandnord.ca](mailto:emplois@grandnord.ca)

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Selon les règlements de l'Agence de revenu du Canada, les cotisations au Régime de pension du Canada (RPC), à l'Assurance emploi (AE) et à l'impôt sur le revenu seront retenues sur toute rémunération. Cet emploi est partiellement financé sous entente avec le Ministère de l'Emploi et le Développement social du Canada.

En vertu du r glement 521/01 tel qu'amend  par le R glement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relev  de ses ant c dents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite   poursuivre les  tapes du processus de s lection, veuillez nous aviser de tout besoin n cessitant des mesures d'adaptations particuli res. Les renseignements communiqu s seront trait s avec respect et confidentialit .

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l' galit  d'acc s   l'emploi.